

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 31 janvier 2019

MONSIEUR LE PRESIDENT
GUESCHART SAEP
rue du chateau d'eau

80150 GUESCHART

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

GUESCHART SAEP

---	Type	Code	Nom		Prélevé le : jeudi 17 janvier 2019 à 11h46
Prélèvement		00102567			par : VINCENT DELATTRE - LDAR
Unité de gestion		0079	GUESCHART SAEP		Type visite : D2
Installation	UDI	000866	GUESCHART YVRENCEUX UDI		
Point de surveillance	S	0000001593	CENTRE BOURG		
Localisation exacte			MR VANDEKERCKHOVE 7 RUE DE CONCHY		
Commune			DOMVAST		

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE 0204

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00102679

Référence laboratoire : H_CS19.837.3

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère

<0,2 µg/L

0,50

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide

<0,10 µg/L

0,10

Epichlorohydrine

<0,05 µg/L

0,10

FER ET MANGANESE

Fer total

<5 µg/L

200,00

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *

<0,010 µg/L

0,01

Benzo(b)fluoranthène

<0,010 µg/L

0,10

Benzo(g,h,i)pérylène

<0,010 µg/L

0,10

Benzo(k)fluoranthène

<0,010 µg/L

0,10

Fluoranthène *

<0,010 µg/L

Indéno(1,2,3-cd)pyrène

<0,010 µg/L

0,10

Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)

<0,010 µg/L

0,10

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		5,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	0,5 µg/L		50,00		
Cuivre	0,010 mg/L		2,00		1,00
Nickel	0,6 µg/L		20,00		
Plomb	2,6 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO ₃)	19,8 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO ₂)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	1,3 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	1,3 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00102567)

Eau conforme, pour les paramètres analysés, aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour les eaux destinées à la consommation humaine. Ces résultats ne sont cependant représentatifs que du seul lieu de prélèvement signalé ci-dessus. Ils ne peuvent être étendus à l'ensemble des consommateurs du même réseau de distribution.

Pour la Directrice Générale et par délégation,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire


Jérôme Veyret